

Département
VENDEE
Arrondissement
Les Sables d'Olonne

Commune de
SOULLANS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOULLANS

Séance du 7 avril 2022
Nombre de conseillers en exercice : 27
Date de la convocation du conseil : 1^{er} avril 2022
Nombre de conseillers présents : 18

L'an deux mille vingt-deux, le sept avril à 20 h 00, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROUILLÉ, Maire.

Présents : MM. ROUILLÉ J-M. - CHOUIN J-F. - Mme GUILLET A-D. - M. GUITTONNEAU P. - Mme THOUZEAU J. - MM. GUILBAUD L-M. - CROCHET B. - BONNEAU R. - LEROY D. - Mmes DILLET S. - ROUXEL M. - MM. TESSIER P. - LIAIGRE T. - Mmes MARTINEAU C. - BAUDRY K. - JOLLY F. - Mme ROUSSET C. - VILLERET L.

Absents : M. RELET J-M. qui a donné pouvoir à Mme THOUZEAU J. - M. BLANDINEAU M. qui a donné pouvoir à Mme DILLET S. - M. BERTHOMÉ F. qui a donné pouvoir à M. CHOUIN J.F. - Mme BRILLET L. qui a donné pouvoir à Mme GUILLET A-D. - Mme CHEVRIER B. qui a donné pouvoir à Mme GUILLET A-D. - Mme RAYMOND G. qui a donné pouvoir à M. CHOUIN J.F. - Mme PAILLER A. qui a donné pouvoir à M. LIAIGRE T. - Mme MOUSSEAU D. qui a donné pouvoir à Mme THOUZEAU J. - M. HERCBERG F. a donné pouvoir à Mme ROUSSET C.

Secrétaire : Mme JOLLY F.

2022.13 – Espace Prévoirie : modification des tarifs

Il est rappelé au conseil municipal que la détermination de la tarification des services publics facturés à l'utilisateur relève de sa compétence.

Dans ce cadre, il est proposé au conseil municipal de revoir les tarifs de l'Espace Prévoirie afin d'établir un tarif pour les organismes publics. Par ailleurs, il est proposé de modifier le tarif hall (bar compris) pour les professionnels (actes commerciaux), afin d'arrondir le prix. Enfin, une précision sera apportée à la typologie des redevables.

La tarification

LOCATION DE LA SALLE "PREVOIRIE"	ASSOCIATIONS ENTITES PUBLIQUES		PARTICULIERS et PROFESSIONNELS (manifestations sans but lucratif)		PROFESSIONNELS (Actes commerciaux)
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	
Hall (bar compris)	33,00 €	98,00 €	82,00 €	108,00 €	144,00 €
Grande salle et hall (bar compris)	216,00 €	597,00 €	546,00 €	870,00 €	1 133,00 €
Petite salle et hall (bar compris)	82,00 €	247,00 €	191,00 €	247,00 €	314,00 €
Grande salle, petite salle et hall (bar compris)	294,00 €	814,00 €	711,00 €	1 087,00 €	1 411,00 €
Office et lave-vaisselle	33,00 €	108,00 €	67,00 €	108,00 €	144,00 €
Cuisine, office et lave- vaisselle	67,00 €	216,00 €	129,00 €	216,00 €	283,00 €
Régie : sono/lumière	33,00 €	72,00 €	72,00 €	72,00 €	93,00 €
Scène	-	75,00 €	67,00 €	77,00 €	98,00 €
Vidéoprojecteur	41,00 €	41,00 €	41,00 €	62,00 €	82,00 €
Supplément retour de noce (utilisation de la salle le lendemain de la manifestation)	-	-	165,00 €	165,00 €	-
Location de gradins	88,00 €	134,00 €	165,00 €	216,00 €	237,00 €
"Décoration" Salle à disposition la veille de la location	82,00 €	247,00 €	191,00 €	247,00 €	314,00 €
Dispositions particulières :					
Caution	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €

Après délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** la tarification telle que définie ci-dessus.

Fait et délibéré à Soullans, les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

